



Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil  
 625, rue Chicoine, bur. 300, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J3  
 Téléphone : 450-455-6651 - Fax : 450-455-0083 - courriel : [serve@videotron.ca](mailto:serve@videotron.ca) - [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net)

**Mot de la présidente**

**20<sup>e</sup> anniversaire de l'informel**



**INFORMEL pour information:** De tout et de rien, de ces petits détails que l'on oublie. Parfois, du nouveau, souvent ce que vous avez lu, entendu ou lu ailleurs.

**INFORMEL** comme sans forme précise, du texte songé au collage de dernière minute et qui peut paraître trois fois dans le même mois ou à tous les trois mois.

**INFORMEL** enfin pour ce qui n'est pas organisé avec rigueur, comme un remue-méninge, un brouillon dont il vous appartiendra de finaliser la copie au propre.

*Joël Péloquin, Éditeur,*

*Septembre 1992*

*Vous avez entre les mains le 6<sup>e</sup> numéro de la vingtième édition de notre journal syndical L'INFORMEL. Le premier numéro paraissait le 23 septembre 1992. 140 numéros ont été publiés et vingt années se sont écoulées depuis sa création, depuis la création du SERV.*

*Plusieurs personnes y ont travaillé et nous les remercions toutes. Le format a changé mais, tout comme au début, vous y retrouvez des informations touchant les conventions collectives et les lois qui nous concernent, des articles sur notre vécu syndical et sur notre vie professionnelle.*

*J'espère que vous y trouvez des informations utiles. Lisez-le avant le 28 juin car cet été, de grâce, ne le lisez pas! Décrochez complètement et choisissez-vous une bonne lecture de plage et de vacances .*

*Véronique Lefebvre, présidente*

**Bonnes vacances de votre exécutif syndical**



**Groupes en dépassement**

**DANS CE NUMÉRO :**

➤ Formation SST	2
➤ Moyennes et maxima d'élèves	2
➤ J'enseigne, je prépare l'avenir	3
➤ Mise à jour de la liste de priorité	3
➤ Vidéo « Période infernale »	4
➤ Liste de priorité: choix du champ d'enseignement	4
➤ Jour de la Terre à De l'Épervière	4

Les enseignantes et enseignants qui ont des groupes en dépassement d'élèves bénéficient d'une compensation monétaire en vertu de la classe 8-8.01 calculée selon la formule de l'annexe XVIII de l'Entente nationale.



Vous devez demander à votre direction qu'elle complète le formulaire de compensation afin que vous puissiez recevoir celle-ci à la paye de 28 juin.

Notez bien, la valeur pondérée des élèves TC, TGC, TED et TP doit être prise en compte dans le calcul du dépassement d'élève et ce depuis cette année.

La personne déléguée syndicale de votre établissement peut vous remettre une copie du tableau des valeurs pondérées si vous lui en faites la demande.

**Véronique Lefebvre, présidente**

## Ces petits stress qui sont aussi gros que des Mammouths à fuir ou à chasser.....



Les personnes déléguées ont assisté à une formation en santé et sécurité au travail dont le thème portait sur le stress que nous vivons toutes et tous au quotidien.

Madame Marie-France Marin, la conférencière invitée, est candidate au doctorat à l'université de Montréal en sciences neurologiques, sous la supervision du Dr Sonia Lupien. Elle s'intéresse particulièrement aux effets du stress sur la mémoire et les émotions. Elle est récipiendaire de plusieurs bourses d'excellence et de prix liés à la recherche et à la vulgarisation scientifique. Madame Marin est également membre active du **Centre d'études sur le stress humain** et coéditrice du **Mammouth Magazine** qui traite du stress chez l'humain. Elle est aussi impliquée dans le programme **Dé-stresse et progresse** visant à éduquer les jeunes sur le stress et ses effets ([www.stresshumain.ca](http://www.stresshumain.ca)).

Elle nous a d'abord entretenus sur les effets biologiques du stress dans notre corps. Puis elle a donné la recette du stress qui contiendrait un ou plusieurs des ingrédients suivants: **(CINÉ)**

- ↳ Faible **C**ontrôle d'une situation;
- ↳ Situation **I**mprévisible;
- ↳ Situation **N**ouvelle;
- ↳ Situation menaçant l'**É**go.

La question qu'il faut alors se poser : **Est-ce que la situation que je vis me place réellement en danger?**

Si la réponse est NON, est-ce que la situation contient un des éléments cités? **(CINÉ)**

Selon le type de personnalité, les réactions varient. Une situation peut être stressante pour moi et ne pas l'être pour mon voisin. De même, notre cerveau ne fait pas la distinction entre un stress qui me place réellement en danger (chasser le mammoth) et celui causé par une situation psychologiquement stressante (rencontre de parents).

### Comment gérer notre stress?

Madame Marin nous a suggéré de déconstruire le stress en se demandant si la situation vécue répond à au moins une des quatre situations de **CINÉ**.

Elle dit aussi qu'il faut faire preuve de résilience, c'est-à-dire s'armer, s'outiller, connaître notre sensibilité. Également, il faut se rappeler nos bons coups et remettre les choses en perspective. Établir un plan B peut aussi s'avérer utile ainsi que de se laisser des portes de sortie pour que notre cerveau évite de détecter une menace, pour qu'il sache qu'il n'est pas réellement en danger. Finalement, la fuite ou l'évitement peuvent s'avérer utiles sans toutefois abuser de ces solutions.

Pour finir, elle croit qu'il faut utiliser notre corps :

**RESPIREZ! CHANTEZ! BOUGEZ! Et surtout RIEZ UN BON COUP!**

Véronique Lefebvre, Présidente



### MOYENNES ET MAXIMA D'ÉLÈVES PAR GROUPE POUR 2012 - 2013 (ART. 8-8.02 ET 8-8.03)

Maternelle		1ère année		2e année		3e, 4e, 5e, 6e années	
Moyenne	Maxima	Moyenne	Maxima	Moyenne	Maxima	Moyenne	Maxima
18	20	20	22	22	24	24	26

### PONDÉRATION À PRIORI LORS DE LA FORMATION DES GROUPES 8-8.01 H

Pour l'établissement du maximum d'élèves par groupe, lorsque des élèves ayant des troubles graves du comportement (TGC) associés à une déficience psychosociale ou handicapés par des troubles envahissants du développement (TED) ou handicapés par des troubles relevant de la psychopathologie (TP) sont intégrés dans des groupes ordinaires, ces élèves sont pondérés en appliquant un facteur de pondération établi conformément à l'annexe XX.

Véronique Lefebvre, présidente

## Campagne de valorisation de la profession enseignante



Fédération  
des syndicats  
de l'enseignement  
(CSQ)

# J'ENSEIGNE, JE PRÉPARE L'AVENIR



Profmafierte.com

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et ses syndicats affiliés, en collaboration avec l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (QPAT-APEQ), sont fiers de lancer la campagne de valorisation de la profession enseignante *J'enseigne, je prépare l'avenir*.

Cette campagne souhaite mettre de l'avant la passion, la compétence et le dévouement que démontrent quotidiennement les enseignantes et les enseignants dans la réalisation de leur mission éducative. Seront déployées durant les sept prochains mois différentes activités promotionnelles sur les ondes radio, à la télévision et sur le Web.

Le volet radio de la campagne a débuté le 30 avril et s'est déroulé sur une période de deux semaines. Il est aussi possible de visionner sur le Web plusieurs témoignages de personnalités connues telles que Jean-François Breau, Daniel Gélinas, Marie-Ève Janvier, JiCi Lauzon, Claude Legault, Pénélope McQuade et Marie-Hélène Prémont qui vous font part de leur vécu à l'école.

De plus, nous vous proposons de contribuer aux activités déployées sur le Web afin de rendre hommage au travail des enseignantes et des enseignants dans les écoles du Québec.

Pour ce faire, élèves, parents, enseignantes et enseignants ou toute autre personne du public sont invités à nous faire part d'événements positifs vécus à l'école qui ont fait la différence dans leur vie. Ces témoignages seront utilisés dans la confection du message télévisuel qui paraîtra à l'automne 2012 en conclusion de notre campagne. Vous êtes donc toutes et tous invités à venir partager la fierté d'enseigner. !

Stations radio ciblées:

Réseau Astral (Rouge et NRJ): Montréal français, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Rouyn-Noranda, Val-D'Or.

New Carlisle/Gaspé (CHNC-FM), Sainte-Anne-des-Monts (CJMC-FM), Rivière-du-Loup (CIEL-FM), Matane (CHRM-FM), Sept-Îles/Port-Cartier (CKCN-FM), Baie-Comeau/Forestville (CHLC-FM), Îles-de-la-Madeleine (CFIM-FM)

Réseau anglophone: Montréal (Virgin et CHOM), Ottawa anglais (CFRA et MAJIC)

Sur le WEB:

[www.profmafierte.com](http://www.profmafierte.com)

[www.myteachermypride.com](http://www.myteachermypride.com)

[www.facebook.com/FSECSQ](http://www.facebook.com/FSECSQ)

[www.twitter.com — @FSECSQ](https://twitter.com/FSECSQ)



## LA MISE À JOUR DE LA LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI POUR L'OCTROI DE CONTRATS

La liste de priorité existante est mise à jour au 30 juin.



Cette liste de priorité doit être affichée par votre direction dans l'école et elle sera transmise aux enseignantes et enseignants qui y sont inscrit(e)s, par courriel, par la poste ou de main à main, dans les 10 jours ouvrables suivant sa confection. Il est important de bien vérifier toutes les informations et de nous aviser si vous croyez qu'il y a une erreur.

Les enseignantes et les enseignants qui en sont à leur 2<sup>e</sup> contrat cette année pourraient voir leur nom apparaître sur la liste s'ils ont obtenu 2 contrats sur 2 années différentes, dont un contrat de 90 jours ou plus.

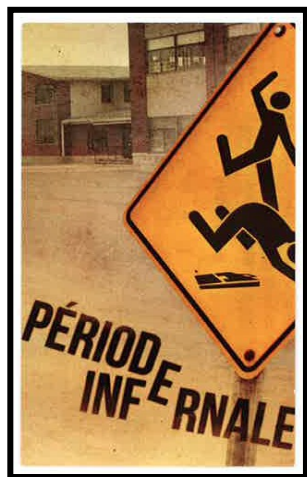
La commission offrira les postes à temps plein selon les modalités de la clause 5-3.20 de l'entente nationale. Les postes à temps plein et les contrats à temps partiel à 100% connus pour la prochaine année scolaire seront octroyés à la fin juin par le service des ressources humaines.

Les autres contrats à temps partiel pour le début de l'année scolaire 2012-13 seront offerts lors d'une séance publique dans les 10 jours ouvrables qui précèdent le début de l'année de travail des enseignantes et enseignants. La commission invitera les enseignantes et les enseignants sur la liste de priorité par écrit, au moins 5 jours ouvrables avant la tenue de cette séance. Au cours de cette séance publique, les enseignantes et enseignants inscrit(e)s pourront choisir un contrat parmi les contrats offerts.

Pour comprendre l'entièreté du mécanisme d'octroi de contrat, nous vous invitons à télécharger le document intitulé ENTENTE 5-1.14 de notre site internet au [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net).

Véronique Lefebvre, Présidente





## PÉRIODE INFERNALE

Vidéo et guide d'animation sur l'intimidation

[www.periodeinfernale.com](http://www.periodeinfernale.com)

La société Radio-Canada assure la diffusion d'une vidéo accompagnée d'un guide d'animation sur l'intimidation basée sur une histoire vécue.

On peut se procurer cette vidéo d'une durée de 48 minutes au coût de 100.00\$ par école. Le contenu s'adresse aux élèves de 13 ans et plus.

### Synopsis

Étudiant au secondaire, Tim est victime d'intimidation et de violence. Malheureux, il essaie tant bien que mal de vivre une vie normale, en prenant toujours soin de cacher à ses parents les actes dont il est victime... jusqu'au jour où il doit être hospitalisé après avoir été tabassé par plusieurs élèves de son école.

### Historique du projet

Adam Tanguay (auteur et producteur de « période infernale ») a fréquenté l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes de Vaudreuil-Dorion de 2001 à 2005. Victime d'intimidation et de violence, Adam quitte l'école. Cherchant à se réorienter, Adam participe au projet « production capsules » avec le Carrefour jeunesse-emploi de Vaudreuil-Dorion. Dans le cadre de ce projet, Adam est initié au septième art et l'idée de produire un court métrage relatant ses expériences passées commence à germer dans la tête d'Adam.

Adam fait la rencontre de Michel Dubé (producteur), un intervenant de l'éducation des adultes. Avec l'aide de Michel, Adam entame les démarches pour la production du film « période infernale ».

En mars 2009, à la suite de la lecture d'un reportage sur le producteur et réalisateur Dominic Bouffard (Db promédia inc.), Michel communique avec ce dernier pour lui offrir de réaliser le film. Sensibilisé par le sujet du film, Dominic accepte sur le champ. Db promédia assurera la production du film (tournage et montage).

En septembre 2010, Adam et Michel obtiennent la confirmation que la production du film sera financée par le Forum jeunesse de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse [FRIJ]).

La scénarisation a été guidée et supervisée sous la bienveillante expertise du scénariste, Benoit Guichard. Les acteurs et actrices ont été choisis lors des auditions qui se sont déroulées durant le mois d'avril 2011.

Le tournage a débuté le samedi 7 mai 2011 et s'est terminé le mercredi 12 octobre 2011. Après 22 jours de tournage, un travail exceptionnel de l'équipe de production et l'implication de plus de 200 bénévoles, la première de « période infernale » a eu lieu le dimanche 20 novembre 2011 à la salle Albert-Dumouchel de Salaberry-de-Valleyfield devant plus de 800 spectateurs. Le film a été ovationné plusieurs minutes après la projection.

Véronique Lefebvre, présidente

### Vous accédez à la liste de priorité au 30 juin 2012 ?

Selon l'entente négociée par votre syndicat (5-1.14), si vous avez cumulé des contrats dans différents champs, vous pouvez choisir d'accéder à la liste de priorité dans le champ de votre brevet d'enseignement. Si vous ne faites aucune demande, vous serez inscrit sur la liste dans le champ où vous avez cumulé le plus grand nombre de jours.

Cette demande doit être complétée avant le 1<sup>er</sup> juin et le formulaire **DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE PRIORITÉ SELON LA SPÉCIALITÉ DU BREVET D'ENSEIGNEMENT** se retrouve sur notre site Internet [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net) sous l'onglet «Relation du travail/Formulaires de demandes».

Isabelle Gariépy, v.-p.



Le 22 avril dernier c'était le **JOUR DE LA TERRE**. Cette journée fut soulignée dans tous les Établissements Verts Brundtland de la commission scolaire et particulièrement à l'école de L'Épervière où les élèves des classes 901 et 902 ont travaillé très fort pour préparer des capsules écologiques pour toute l'école. Ils ont également réalisé une banderole représentant la Terre.



Félicitations à tous pour leur participation à cet événement!

Céline Durand, v.-p.

**L'Informel**

Éditeur : Véronique Lefebvre

Mise en page : Johanne Roy

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre

Collaboration: Isabelle Gariépy et Céline Durand